



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
Séance du Mercredi 30 octobre 2024
Délibération n° 2024-24**

Administrateurs présents :

Max Roustan - Christophe Aberlenc – Gilbert Albini - Jean-Claude Auribault – William Balez – Max Bordary – Daniel Canal – Dominique Fontanille - Richard Hillaire – Florian Laroche – Cédric Marrot - Pierrette Paez – Marie-Christine Peyric - Bernard Saleix – Nordine Sekarna – Yves Tourvieille -

Absents excusés :

Jean Marie Bridier avec pouvoir à Richard Hillaire
Julie Lopez-Dubreuil avec pouvoir à Bernard Saleix
Michèle Veyret avec pouvoir à Yves Tourvieille

Absents :

Christophe Rivenq
Jean-François Durand-Coutelle
Khadra Khamari

Assistaient à la séance avec voix consultative :

Thierry Spiaggia – Directeur Général
Cédric Veyrenc - Directeur Général Adjoint
Laurine Barthès - DDTM Nîmes
Joris Philip – Secrétaire CSE OPH

Assistaient également à la séance :

Ysabelle Castor, Pauline Strasman, Patrick Ponge.

Secrétariat assuré par : Sylvie Iaquina

Convention de servitude avec ENEDIS (Démolition/Réhabilitation Sully Prud'Homme)

Le Conseil d'Administration après avoir pris connaissance du rapport n° 2024-24 ci-annexé, décide à l'unanimité :

-D'autoriser le Directeur Général à signer la convention et l'acte de servitudes au profit d'ENEDIS, relatifs à la création d'un nouveau réseau souterrain sur la parcelle BM 0148.

LE DIRECTEUR GÉNÉRAL

Thierry SPIAGGIA

